



Angelika Kalt
Directrice
Fonds national suisse
Wildhainweg 3
case postale
3001 Berne

Berne, le 15 decembre 2022

Programme pluriannuel 2025-2028 du FNS : encouragement des sciences humaines et sociales – la recherche innovatrice a urgemment besoin des talents des individus

Madame la Directrice,
Mesdames, Messieurs,

Selon son programme pluriannuel 2025-2028 publié en août, le Fonds national suisse (FNS) prévoit de supprimer dès 2025, sans le remplacer, l'instrument d'encouragement Doc.CH qui s'adresse aux jeunes chercheuses et chercheurs souhaitant rédiger une thèse dans le domaine des sciences humaines et sociales en Suisse. **Nous tenons à protester vigoureusement contre cette décision au nom des facultés des sciences humaines et sociales de Suisse**, à savoir au nom de la Philosophisch-Historische Fakultät de l'Université de Bâle, de la Theologische Fakultät de l'Université de Bâle, de la Philosophisch-historische Fakultät de l'Université de Berne, de la Philosophisch-humanwissen-schaftliche Fakultät de l'Université de Berne, de la Theologische Fakultät de l'Université de Berne, du Conseil décanal de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg, du Département des sciences de la Communication et des Médias de l'Université de Fribourg, du Décanat de la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève, du Décanat de la Faculté de théologie de l'Université de Genève, du Décanat de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, de la Kultur- und Sozialwissenschaftliche Fakultät de l'Université de Lucerne, de la Theologische Fakultät de l'Université de Lucerne, de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, de la Facoltà di comunicazione, cultura e società de l'Università della Svizzera italiana, de la Philosophische Fakultät de l'Université de Zurich, de la Theologische Fakultät de l'Université de Zurich ainsi que de la Theologische Hochschule Chur.

Cela fait des années que nous menons un débat public sur la façon d'améliorer durablement les conditions de travail précaires de la relève académique. En parallèle, les possibilités d'encouragement du doctorat par le FNS dans les sciences humaines et sociales n'ont malheureusement cessé de se détériorer. Par exemple, l'introduction de la règle « one person one project » rend beaucoup plus difficile le financement de doctorant·e·s dans le cadre de petits projets individuels comme c'était le cas habituellement dans les sciences

humaines et sociales jusqu'alors ; il y a deux ans, le programme Doc.Mobility, qui permettait aux doctorant·e·s d'effectuer un séjour de recherche à l'étranger, a été abandonné et n'existe désormais que sous une forme transitoire et temporaire dans les universités. **Avec la suppression du programme Doc.CH, c'est le dernier format d'encouragement autonome et individuel du doctorat dans les sciences humaines et sociales qui disparaît. Dans la compétition internationale pour attirer les meilleur·e·s membres de la relève, la Suisse se retrouve ainsi encore plus à la traîne.** Les excellent·e·s doctorant·e·s du pays se voient contraint·e·s de s'orienter vers l'étranger ; il devient plus difficile d'attirer en Suisse une relève internationale de haut niveau.

Nous nous opposons fermement à cet affaiblissement des sciences humaines et sociales. **Doc.CH est un excellent programme qui ne devrait pas être supprimé, mais, au contraire, renforcé.** Ceci est confirmé par les résultats des derniers rapports d'évaluation du FNS 2019 et du CSS 2022, qui attribuent à Doc.CH un rôle clé dans l'encouragement de la relève¹. L'un des avantages du programme est qu'il crée un cadre compétitif au niveau national. Les doctorant·e·s apprennent à faire leurs preuves lors d'une procédure hautement compétitive. Étant donné que les instruments ne sont plus disponibles au niveau européen, ceci est d'autant plus important pour la relève nationale. **Cette concurrence ne peut être remplacée ni par l'encouragement de projets, dans le cadre duquel les doctorant·e·s ne sont pas autorisé·e·s à déposer leurs propres demandes, ni par les universités,** qui, en développant leurs propres programmes d'encouragement, sont inévitablement tentées d'agir pro domo et d'attribuer les bourses à leurs propres jeunes chercheuses et chercheurs. **La suppression de Doc.CH aura de graves conséquences sur la mobilité des étudiant·e·s, y compris au-delà des frontières linguistiques.**

Une autre grande force du programme Doc.CH réside dans le fait que, contrairement à l'encouragement de projets, il favorise l'indépendance scientifique des jeunes chercheuses et chercheurs en leur permettant de travailler sur un thème qu'elles ou ils ont eux-mêmes développé. **Doc.CH réagit ainsi au constat important selon lequel l'early independence est décisive tout autant pour la promotion de la carrière des jeunes scientifiques que pour le renforcement d'une recherche innovante.** En effet, tandis que l'encouragement de projets signifie plutôt un *mainstreaming* de la relève scientifique dans la mesure où les doctorant·e·s doivent s'adapter aux thèmes des chercheurs et chercheuses établi·e·s, Doc.CH encourage la recherche individuelle avec un potentiel *high risk, high gain*. En outre, **ce type d'encouragement correspond bien plus à la culture de recherche dans les sciences humaines et sociales,** qui ne s'épanouit pas dans de grands groupes de recherche ou de laboratoire, mais dans un travail individuel ou en petits groupes.

Depuis l'introduction de Doc.CH il y a près de dix ans, de nombreuses universités ont réorienté leur système d'encouragement en conséquence, par exemple avec des bourses de démarrage qui permettent de développer des demandes de financement prometteuses pendant la période de soutien d'un an. Maintenant que le système fonctionne, le FNS veut supprimer le programme sans consulter les universités. Ce n'est ni durable ni stratégiquement réfléchi. **Cette décision unilatérale crée un déficit d'encouragement que les universités ne sont pas en mesure de combler à cause d'un manque de moyens financiers.**

Les conséquences négatives d'une suppression de Doc.CH peuvent également être déduites des points forts du programme, qui ont été mis en relief dans le **rapport d'évaluation du FNS** publié en 2019 : « Les résultats

¹ Evaluation of the Swiss National Science Foundation's Doc.CH Funding Scheme, Final report, 2019, en ligne sur : <https://www.snf.ch/media/de/RVhL5L0r3OEMuGdn/snf-doc-ch-evaluationsbericht-2019.pdf> (30.11.22). – Conseil suisse de la science, Evaluation of the Swiss National Science Foundation, Annexe I–IV, pp. 32-34, en ligne sur : https://wissenschaftsrat.ch/images/stories/pdf/en/SWR_2022_SNF_evaluation_annexe_I-IV.pdf (30.11.22).

obtenus montrent que **l'instrument d'encouragement Doc.CH constitue une manière pertinente et utile** de combler les lacunes existant en matière de financement accessible aux étudiant-es en doctorat, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales. Doc.CH répond aux besoins des doctorant-es à bien des égards : soutien financier, occasion d'élaborer et de réaliser un projet de doctorat en toute indépendance [...]. Par conséquent, Doc.CH est un complément à l'encouragement de projets du FNS qui s'avère nécessaire de par l'utilité qui résulte de l'association de ces deux sources de financement »². Le rapport conclut également que **les doctorant-e-s Doc.CH ont généralement plus de succès que celles et ceux du groupe témoin**, premièrement car ils et elles parviennent à terminer leur thèse beaucoup plus rapidement et deuxièmement car ils et elles poursuivent leur carrière académique avec plus de détermination. Il ressort en outre clairement de l'évaluation que **Doc.CH est perçu tant au niveau national qu'au niveau international comme un « signe d'excellence »** et un « instrument d'encouragement très attractif ».

Dans ce contexte, la suppression prévue ne peut que susciter l'étonnement. La démarche est d'autant plus déconcertante que **nous nous trouvons actuellement dans une période de défis sociaux majeurs, sur lesquels les sciences humaines et sociales sont justement appelées à travailler**. Qu'il s'agisse de la crise climatique, de la guerre et de la paix, des divisions et des bouleversements culturels, des mouvements sociaux de protestation ou de la nécessité d'une entente internationale, **chaque thèse en sciences humaines et sociales contribue potentiellement à faire avancer la recherche sur ces sujets**. C'est pourquoi nous n'avons pas besoin de moins, mais urgemment de plus de soutien compétitif au doctorat dans les sciences humaines et sociales qui, contrairement à d'autres domaines, n'ont pas derrière elles d'autres bailleurs de fonds solides, issus par exemple de l'industrie, qui pourraient financer des doctorats. **Nous plaidons donc avec insistance en faveur du maintien et même du développement massif du programme Doc.CH, afin que la Suisse puisse rester dans la course internationale pour attirer les meilleur-e-s jeunes chercheuses et chercheurs et relever les défis sociétaux de notre époque**.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Prof. Cristina Urchueguía
Présidente de l'Académie suisse
des sciences humaines et sociales (ASSH)



Markus Zürcher
Secrétaire général de l'ASSH

² Evaluation of the Swiss National Science Foundation's Doc.CH Funding Scheme, Final report, 2019, p. 9, en ligne sur : <https://www.snf.ch/media/de/RVhL5L0r3OEMuGdn/snf-doc-ch-evaluationsbericht-2019.pdf> (30.11.22) [mise en évidence par l'ASSH].

Cosignataires :

- Prof. **Nicola Gess**, Forschungsdekanin der Philosophisch-Historischen Fakultät der Universität Basel, im Namen des Dekanats und der Fakultät
- Prof. **Moisés Mayordomo**, Dekan der Theologischen Fakultät der Universität Basel, im Namen der Fakultät
- Prof. **Stefan Troche**, Dekan der Philosophisch-humanwissenschaftlichen Fakultät der Universität Bern, im Namen der Fakultät
- Prof. **Rainer Hirsch-Luipold**, Dekan der Theologischen Fakultät der Universität Bern, im Namen der Fakultät
- Prof. **Adrian Vatter**, Dekan der Wirtschafts- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät der Universität Bern
- Prof. **Dominik Schöbi**, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg
- Prof. **Laura Illia**, présidente du Département des sciences de la Communication et des Médias de l'Université de Fribourg
- Prof. **Jan Blanc**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Genève
- Prof. **Pascal Sciarini**, doyen de la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève, au nom du Décanat
- Prof. **Elisabeth Parmentier**, doyenne de la Faculté de théologie de l'Université de Genève, au nom du Décanat
- Prof. **Léonard Burnand**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, au nom du Décanat
- Prof. **Martin Hartmann**, Dekan der Kultur- und Sozialwissenschaftlichen Fakultät der Universität Luzern, im Namen der Fakultät
- Prof. **Robert Vorholt**, Dekan der Theologischen Fakultät der Universität Luzern, im Namen der Fakultät
- Prof. **Birgit Jeggle-Merz**, Prodekanin der Theologischen Fakultät der Universität Luzern, im Namen der Fakultät
- Prof. **Giovanni Ventimiglia**, Prodekan der Theologischen Fakultät der Universität Luzern, im Namen der Fakultät
- Prof. **Louis de Saussure**, doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, au nom de la Faculté
- Prof. **Caspar Hirschi**, Dekan der School of Humanities and Social Sciences der Universität St. Gallen
- Prof. **Luca M. Visconti**, Decano, Facoltà di comunicazione, cultura e società dell'Università della Svizzera italiana
- Prof. **Marco Maggi**, Vice Decano, Facoltà di comunicazione, cultura e società dell'Università della Svizzera italiana
- Prof. **Katharina Lobinger**, Vice Decana, Facoltà di comunicazione, cultura e società dell'Università della Svizzera italiana
- Prof. **Katharina Michaelowa**, Dekanin der Philosophischen Fakultät der Universität Zürich, im Namen der Fakultät
- Prof. **Alexandra Freund**, Prodekanin Laufbahn der Philosophischen Fakultät der Universität Zürich, im Namen der Fakultät
- Prof. **Fabienne Liptay**, Prodekanin Graduiertenschule der Philosophischen Fakultät der Universität Zürich, im Namen der Fakultät
- Prof. **Raji Steineck**, Prodekan Forschung der Philosophische Fakultät der Universität Zürich, im Namen der Fakultät
- Prof. **Dorothea Lüddeckens**, Dekanin der Theologischen Fakultät der Universität Zürich
- Prof. **Rafael Walthert**, Prodekan Forschung der Theologischen Fakultät der Universität Zürich
- Prof. **Eva-Maria Faber**, Prorektorin der Theologischen Hochschule Chur
- Prof. **Michael Fieger**, Forschungsdekan der Theologischen Hochschule Chur
- PD **Martina Roesner**, Mitarbeiterin im Forschungsdekanat der Theologischen Hochschule Chur

Copies à :

- **Martina Hirayama**, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
- Prof. **Matthias Egger**, Fonds national suisse, Wildhainweg 3, case postale, 3001 Berne
- Prof. **Laura Bernardi**, Fonds national suisse, Wildhainweg 3, case postale, 3001 Berne
- **Martina Weiss**, swissuniversities, Effingerstrasse 15, case postale, 3001 Berne
- Prof. **Yves Flückiger**, swissuniversities, Effingerstrasse 15, case postale, 3001 Berne
- Prof. **Luciana Vaccaro**, swissuniversities, Effingerstrasse 15, case postale, 3001 Berne
- Prof. **Marcel Tanner**, Académies suisses des sciences, Maison des Académies, Laupenstrasse 7, case postale, 3001 Berne
- **Susanne Hardmeier**, Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Secrétariat général, Maison des cantons, Speichergasse 6, case postale, 3001 Berne
- **Christine Häsler**, Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne
- **Conradin Cramer**, Erziehungsdepartement, Leimenstrasse 1, 4001 Bâle
- **Monica Gschwind**, Bildungs-, Kultur- und Sportdirektion, Rheinstrasse 31, case postale, 4410 Liestal
- **Sylvie Bonvin-Sansonnens**, Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), Spitalgasse 1, 1701 Fribourg
- **Anne Emery-Torracinta**, Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, case postale 3925, 1211 Genève 3
- **Marcel Schwerzmann**, Bildungs- und Kulturdepartement (BDK), Bahnhofstrasse 18, 6002 Lucerne
- **Crystal Graf**, Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS), Château, Rue de la Collégiale 12, 2000 Neuchâtel
- **Stefan Kölliker**, Bildungsdepartement, Davidstrasse 31, 9001 Saint-Gall
- **Manuele Bertoli**, Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport (DECS), Piazza Governo 7, 6501 Bellinzone
- **Frédéric Borloz**, Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), Rue de la Barre, 1014 Lausanne
- **Silvia Steiner**, Bildungsdirektion, Walcheplatz 2, 8090 Zurich